

Conditions Générales de Vente (applicables au 1er septembre 2018)

Article 1. Dispositions générales

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente de prestations de services, ci-après dénommées CGV, constituent l'accord régissant pendant sa durée, les relations entre Le Cours 1804, marque du Cours d'Assas, et ses clients dans le cadre de la vente de prestations de services.

1.2 Toute inscription définitive ainsi que tout contrat conclu avec Le Cours 1804 impliquent l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux CGV ci-après exposées. Le fait que Le Cours 1804 ne mette pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions, ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.

Article 2. Nature de la prestation

Le Cours 1804 est un institut d'enseignement supérieur privé qui a vocation à dispenser des cours de préparation à la Licence de droit par le biais de séances de préparation aux Travaux Dirigés et des stages intensifs de révisions pour les partiels, à distance.

Article 3. Inscription

3.1 L'acceptation des conditions générales de vente lors de l'inscription en ligne vaut contrat entre Le Cours 1804 et le client.

3.2 Pour confirmer son inscription de manière ferme et définitive, le client doit valider son inscription sur le site du Cours 1804.

3.3 L'inscription ne sera validée qu'après acceptation du paiement Carte Bleue par la banque ou réception par Le Cours 1804 de l'intégralité du montant de la préparation choisie.

3.4 A défaut de réception du règlement complet des frais de formation, 48 heures avant le début du premier cours, Le Cours 1804 se réserve le droit de ne pas accepter l'élève en cours.

Article 4. Délai de rétractation

4.1. Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la consommation, en cas de vente à distance, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

4.2. Pour exercer son droit de rétractation, le client doit informer Le Cours 1804 de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-21, une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

4.3. Toute rétractation notifiée dans le délai de 14 jours donnera lieu à un remboursement par Le Cours 1804 de tous les paiements reçus, au plus tard quatorze jours à compter du jour où il sera informé de la décision de rétractation.

4.4. Le client est informé qu'il renonce expressément à son droit de rétractation en commençant la préparation (exécution de quizz en ligne, visionnage d'un cours en live ou en replay, téléchargement de contenu ou participation à un cours en présentiel).

Article 5. Prix

5.1. Les prix des services sont ceux qui sont proposés et détaillés sur le site internet du Cours 1804. Ils sont exprimés en euros et ne sont pas soumis à la TVA (article 293b du CGI).

5.2. Un paiement en plusieurs échéances est possible par chèque. Dans ce cas, l'intégralité du paiement doit être reçue par Le Cours 1804 en une seule fois le jour de l'inscription définitive et le dernier encaissement ne pourra avoir lieu après la dernière séance de leur formation, dans un délai maximum de 7 mois après l'inscription.

5.3. Dans le cas d'un règlement par carte bancaire, un paiement en 3 fois maximum est possible.

5.4. Remises sur la préparation : dans le cadre de la politique d'Égalité des Chances du Cours 1804, une réduction sur l'ensemble des prestations peut être proposée aux élèves en faisant la demande via un formulaire, téléchargeable sur le site du Cours 1804, qu'ils adresseront au Cours 1804 par mail, accompagné des justificatifs demandés.

Article 6. Garanties de remboursement pour annulation

6.1 Toute inscription annulée 72 heures avant le début du premier cours à distance ou de la première séance d'entraînement dans le cadre de leur préparation avec Le Cours 1804, sera intégralement remboursée, sous réserve d'une retenue forfaitaire pour frais de dossier de 80 euros. Au-delà du 2ème cours, aucun remboursement n'est plus possible, à l'exception d'un accident ou d'une maladie du bénéficiaire entraînant l'impossibilité pour celui-ci de suivre la préparation pendant toute la période prévue, sur présentation d'un certificat médical. Le remboursement s'effectuera alors au prorata des cours restants. Une retenue supplémentaire pourra s'appliquer dans la mesure où des supports pédagogiques auraient été communiqué aux étudiants.

6.2 Toute annulation se fait soit par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, soit par un rendez-vous avec un responsable pédagogique dans les bureaux du Cours 1804. C'est la date du rendez-vous ou la réception de la lettre qui est prise en considération. Aucune annulation ne peut se faire par téléphone ni par e-mail.

6.3 Le non visionnage du premier cours en live de la préparation dans laquelle l'élève est inscrit ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

6.4 Toute annulation effectuée selon les règles ici présentées dégage Le Cours 1804 de toute responsabilité.

Article 7. Retard ou défaut de paiement

En cas de retard ou de défaut de paiement, Le Cours 1804 se réserve le droit de ne pas accepter l'élève en cours, de ne pas corriger ses copies, de supprimer ses accès à l'espace de travail en ligne et d'interrompre sa préparation.

Article 8. Désistement, annulation de stages

Le Cours 1804 se réserve la possibilité d'annuler un stage ou un cours lorsque le nombre d'inscrits est insuffisant, au plus tard 24 heures avant le début de celui-ci. Dans ce cas, Le Cours 1804 rembourse intégralement le montant du stage annulé.

Article 9. Annulation d'une épreuve ou d'un concours.

Dans l'hypothèse où une épreuve ou un concours faisant l'objet d'une préparation au sein du Cours 1804 venait à être annulé(e) ou modifié(e) postérieurement à la date d'inscription de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 10. Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel qui sont collectées sont utilisées uniquement par le groupe Cartesia Education et ses partenaires. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du Cours 1804.

Article 11. Propriété intellectuelle

11.1 Le Cours 1804 reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux nés de tout support matériel ou immatériel et documents de cours remis à l'occasion des cours ou accessible sur sa plateforme internet.

11.2 Toute reproduction, modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de l'ensemble de la documentation décrite à l'article 11.1 est interdite et donnera lieu à l'exclusion immédiate et définitive de l'élève, sans remboursement, et à des poursuites judiciaires.

11.3 L'élève autorise le transfert de propriété de sa copie corrigée au Cours 1804 sous réserve de son anonymisation préalable. La correction a donc pour effet d'opérer un transfert de propriété de la copie au profit du Cours 1804, qui pourra ainsi en disposer librement. Le Cours 1804 pourra ainsi publier le contenu de la copie corrigée, peu importe la nature du support de publication.

Article 12. Règlement intérieur

Tout élève inscrit déclare avoir lu et s'engage à respecter le règlement intérieur figurant sur son espace en ligne.

Article 13. Litiges

Les présentes CGV et le contrat signé entre les parties sont régis par le droit français. A défaut de résolution amiable, tout différent persistant entre les parties à propos de l'exécution ou de l'interprétation des CGV et du contrat sera de la compétence des tribunaux de Paris.